



COMPTE-RENDU des CTL du 10 janvier 2019

Mme HOLLEMAERT Valérie (élue), M. BATION Patrick (élu) et M. TRESCARTE Georges (expert) représentent la CGT FIP 43.

1^{er} CTL sur les suppressions d'emplois 2019.

L'ordre du jour de la séance est le suivant:

- 1 – Volet emplois PLF 2019 (pour avis)
- 2 – Questions diverses.

La CGT FIP 43 lit une déclaration préalable (en pj). La CGTFIP43 dénonce les suppressions d'emploi sur la DDFIP, systématiquement entérinées par la directrice.

Pour rappel: 14 suppressions d'emplois dont 3 transferts de mission (OPAC), 9 suppressions nettes et 2 rebasages sont prévus dans le 43 .

Réponse de la directrice : les suppressions d'emplois du département ne sont que la déclinaison du CTR national du 20/12/2018. C'est une décision politique.

La CGTFIP43 pose la question de savoir si on ne doit pas en arriver à des démonstrations de force à l'instar des gilets jaunes pour être entendu!!! Par ailleurs la CGT rappelle que l'équité devant l'impôt découle du consentement à l'impôt. Or, actuellement les contribuables ne comprennent plus l'impôt et forcément n'y adhèrent pas.

Le quorum n'étant pas atteint, le CTL ne peut se tenir et un nouveau CTL aura lieu le 21/01/2019 à 9 heures.

A cette occasion la CGTFIP 43 demande, avec les autres OS, à tous les agents de la résidence du Puy en Velay de

venir manifester, dès 8h30, devant la direction.

Elle demande que sur tous les sites extérieurs les agents dépointent (une 1/2 heure) par solidarité et n'hésitent pas à n'ouvrir qu'à 9H au public en affichant que «les Finances Publiques de la Haute-Loire manifestent pour la défense d'un service public de qualité et de proximité». A noter que comme les années passées, il sera demandé à notre directrice de recréditer ce débadgeage, car ce mouvement est provoqué par la Direction Générale qui doit en assumer les conséquences.